



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial**

**BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Arrêté n° 12 - 2024 - 02 - 28 - 00001

du 28 FEV. 2024

Objet : Prolongation du délai d'instruction de la demande d'enregistrement déposée par Monsieur Valleix, pour le compte du GAEC du Lys, concernant l'augmentation des capacités d'élevage porcin, sur la commune d'Asprières

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
*Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite*

- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le décret du Président de la République du 5 octobre 2022 portant nomination de Monsieur Charles GIUSTI en qualité de préfet de l'Aveyron ;
- VU** L'arrêté préfectoral du 24 octobre 2022 portant délégation de signature à Madame Brigitte SANYAS, directrice de la coordination des politiques publiques et de appui territorial ;
- VU** la demande d'enregistrement présentée le 28 septembre 2023 par le mandataire du GAEC du Lys, monsieur Valleix, concernant l'augmentation des capacités d'élevage porcin, sur la commune d'Asprières ;

CONSIDÉRANT que la décision définitive ne peut être prise dans un délai de cinq mois suivant la réception le 28 septembre 2023 par le préfet du dossier complet et régulier, et que, compte tenu des formalités restant à accomplir, il convient de prolonger ce délai ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron ;

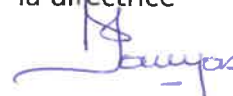
- A R R E T E -

Article 1^{er}: Le délai prévu à l'article R 512-46-18 du code de l'environnement, relatif aux installations classées et applicable à la demande d'enregistrement faite par le GAEC du Lys concernant l'augmentation des capacités d'élevage porcins sur la commune d'Asprières, expirant le 28 février 2024 est prolongé de deux mois, soit jusqu'au **28 avril 2024**.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé au GAEC du Lys et au maire d'Asprières.

Fait à Rodez, le **28 FEV. 2024**

Pour le préfet et par délégation,
la directrice



Brigitte SANYAS